



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet

www.st-genest-malifaux.fr

BONNE ANNÉE 2018

Le temps s'écoule, une année s'en va, 2017 ...

Nous changeons le temps en expérience pour envisager le futur, 2018 arrive...

Est-ce le temps qui passe ou nous qui le traversons ?

Quel que soit notre âge, les temps s'enchaînent et nous entraînent : le temps de la joie et le temps du chagrin ; le temps de la réflexion et celui de l'action ; le temps de l'échec et de la réussite ; le temps de la discorde et le temps du pardon ; le temps du travail et celui de la détente ; le temps de la rencontre, de la reconnaissance, du don, des retrouvailles,...

Comme une lampe dans la nuit, « le temps met tout en lumière » d'après Thalès de Milet. Or, tous ces temps ponctuent nos journées, nos années, et nous éveillent à l'essentiel : la Vie.

À l'occasion de ce changement annuel, le temps de la fête approche. N'oublions pas ceux, autour de nous, qui ne peuvent, pour diverses raisons, la vivre pleinement. C'est aussi parfois le temps de la danse, encore faut-il que nos communes sachent sur quel pied danser ? Voici venu le temps des rêves pour cette nouvelle année : certains sont aisément réalisables, d'autres nous porteront un peu plus loin.

Au nom du conseil municipal, pour vous-même et ceux qui vous sont chers, je vous présente nos meilleurs vœux pour 2018 : vœux de santé, de convivialité et de paix pour chacune et chacun.

Vincent Ducreux

*« Il y a toujours un rêve qui veille.
Désir à combler, faim à satisfaire,
Un cœur généreux,
Une main tendue, une main ouverte,
Des yeux attentifs,
Une vie : la vie à se partager. »*

Paul Eluard

N°68

JANVIER 2018

MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

■ DÉCEMBRE 2017

- ◆ **SAMEDI 16 DÉCEMBRE, salle polyvalente de la Mairie de 9h à 12h :** ateliers organisés par « Les Gambinottes ».
- ◆ **MARDI 19 DÉCEMBRE, salle des commissions de la mairie, de 14h à 16h :** permanence d'un architecte du Parc du Pilat dans le cadre de l'Espace Info énergie de la Loire.
- ◆ **JEUDI 21 DÉCEMBRE, salle des commissions de la mairie, de 14h à 15h30 :** permanence assurée par SOLIHA (la fusion des réseaux PACT et Habitat & Développement forme le mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat).
- ◆ **SAMEDI 23 DÉCEMBRE à 19h30, le Monto'zar propose une soirée :** « Contes et Potage de Noël ».

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

◆ JEUDI 28 DÉCEMBRE :

- > **espace Jules Verne, salles Nautilus - Nemo, à 14h30 :** la Commission Municipale d'Animation organise pour le Noël des **enfants genésiens** de 3 à 10 ans un concert suivi du goûter de Noël. « Chez Rémo-(mes)s » c'est un vrai concert de rock pensé et adapté pour les petites z'oreilles. De vrais morceaux d'instruments. Plein de chansons tendres ou rigolotes avec des influences aussi variées que le rock, la chanson, le ska, le punk, le métal, le hip hop, le reggae, les musiques traditionnelles et plein d'autres... Véritable bric à brac sonore et visuel rarement utilisés dans les spectacles Jeune Public. Des textes en français sur des thèmes comme la sensibilisation des plus jeunes à l'écologie, la famille, le recyclage, la protection animale, la cuisine et même le père Noël ! Mais toujours avec humour dans un univers drôle ou décalé.



Inscription préalable obligatoire à l'Office du Tourisme avant le 23 décembre 2017 - Tarif : 1 € par enfant ou adulte

- > **annexe rez-de-chaussée de la Maire, de 11h à 12h :** Permanence assurée par La Croix Rouge.

■ JANVIER 2018

- ◆ **VENDREDI 5 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.
- ◆ **JEUDI 11 JANVIER, annexe rez-de-chaussée de la Maire, de 11h à 12h :** permanence assurée par La Croix Rouge.
- ◆ **VENDREDI 12 JANVIER, espace Jules Verne, salles Nautilus - Nemo, à 19h :** présentation des vœux de la Municipalité aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, directeurs d'établissements scolaires, gendarmes, sapeurs - pompiers et présidents d'associations. Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire...
- ◆ **SAMEDI 13 JANVIER, salle polyvalente de la Mairie :** concours coinche organisé par la Classe 2018.

- ◆ **DIMANCHE 14 JANVIER, espace Jules Verne, salles Nautilus / Nemo, à 12h30 :** repas offert par la commune aux Genésiennes et Genésiens âgés de plus de 67 ans. Les inscriptions s'effectuent :

Pour les adhérents du Club de l'Amitié auprès des responsables le jeudi après-midi jour de leur réunion hebdomadaire au plus tard le 14 décembre 2017, les inscriptions complémentaires se feront à l'accueil de la Mairie.

Pour les autres, à l'accueil de la mairie à partir du mardi 12 décembre 2017 et jusqu'au mardi 9 janvier 2018 (*dernier délai*).

En cas d'empêchement de dernier moment concernant la participation au repas du 14 janvier, il est demandé d'en informer le secrétariat de la mairie (tél. 04 77 51 20 01) jusqu'au samedi 13 janvier 2018 au matin. Merci d'avance.

- ◆ **MARDI 16 JANVIER, salle des commissions de la mairie, de 14h à 16h :** permanence d'un architecte du Parc du Pilat dans le cadre de l'Espace Info énergie de la Loire.
- ◆ **MERCREDI 17 JANVIER 2018, maison de Retraite « Les Genêts d'Or », à 15h :** Monsieur le Maire présentera ses vœux aux résidents et à leurs familles ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe d'animation.

Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre.

- ◆ **DIMANCHE 21 JANVIER, salle de cinéma espace Jules Verne à 14h30** : la Commission Municipale d'Animation propose une comédie musicale « Ramon Show ». Cette comédie tendre et pleine d'humour offre un grand moment de rire et de détente, doublé d'un émouvant portrait social, sur des succès musicaux qui ont marqués plusieurs générations. Spectacle tout public mêlant danse, chants et musique.



Tarif de la séance : 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
(Voir encart détachable au milieu du bulletin).

- ◆ **DIMANCHE 21 JANVIER, espace Jules Verne Salle Nautilus à 14h** : Loto organisé par l'APEL de l'École Saint-Joseph.



- ◆ **MERCREDI 24 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, de 16h à 19h** : Don du sang.

- ◆ **JEUDI 25 JANVIER, annexe rez-de-chaussée de la Maire, de 11h à 12h** : permanence assurée par La Croix Rouge.

- ◆ **VENDREDI 26 JANVIER, à 19h30, le Monto'zar propose** un dîner-spectacle avec Liz Van Deuq.

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

- ◆ **SAMEDI 27 JANVIER, espace Jules Verne Salle Nautilus, en soirée** : l'association Bicross, organise une tartiflette et un loto.

- ◆ **MARDI 30 JANVIER, Salle polyvalente, 14h : la FNACA** organise pour ses adhérents une rencontre casse-croûte qui se terminera par le tirage des rois.

■ FÉVRIER 2018

- ◆ **SAMEDI 3 FÉVRIER, salle polyvalente de la mairie, à 14h30** : concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.
- ◆ **SAMEDI 3 FÉVRIER, à 19h30, le monto'zar organise** « La chandeleur avec les épouvantails » (musique irlandaise et crêpes). Café-concert, entrée libre, petite restauration (galettes et crêpes) proposée sur place.



Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

- ◆ **MERCREDI 7 FÉVRIER stade Henri Chazal à 19h** : vente pizzas, burgers organisée par le Haut-Pilat-Interfoot.
- ◆ **JEUDI 8 FÉVRIER, annexe rez-de-chaussée de la Maire, de 11h à 12h** : permanence assurée par La Croix Rouge.

- ◆ **JEUDI 8 FÉVRIER, espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30** : dans le cadre de « Carnets de voyage », Evelyne et Alain Basset présenteront « Costa Rica, la fièvre verte ». Les auteurs parcourent le monde sans chercher à accumuler kilomètres et visas, mais pour s'imprégner de son humanité multiple et aller au-delà des apparences. Le Costa Rica, cette Suisse de l'Amérique latine, est pour eux l'occasion de plonger en toute quiétude dans un étonnant éden.



Tarif de la séance : 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
(voir encart détachable au milieu du bulletin).

- ◆ **SAMEDI 10 FÉVRIER, espace Jules Verne, salle Nautilus** : Assemblée Générale de la commission des anciens sapeurs-pompiers de la Loire.



- ◆ **VENDREDI 16 FÉVRIER, salle polyvalente de la Mairie, à 20h30** : concours de tarot, organisé par l'AS Cartonne.

- ◆ **SAMEDI 17 FÉVRIER, espace Jules Verne, salle Nautilus** : soirée Saint-Valentin organisée par la classe 2018.

- ◆ **MARDI 20 FÉVRIER, salle des commissions de la mairie, de 14h à 16h** : permanence d'un architecte du Parc du Pilat dans le cadre de l'Espace Info énergie de la Loire.

- ◆ **JEUDI 22 FÉVRIER, annexe rez-de-chaussée de la Maire, de 11h à 12h** : permanence assurée par La Croix Rouge.

- ◆ **SAMEDI 24 FÉVRIER, espace Jules Verne, salle Nautilus à 14h30** : concours coinche + repas organisés par l'AS Cartonne.



■ MARS 2018

- ◆ **VENDREDI 2 MARS** :

- > **salle polyvalente de la Mairie, à 20h30** : Concours de coinche, organisé par l'AS Cartonne.
- > **à 19h30, le monto'zar propose un dîner-spectacle** « Ça tourne au Vinaigre » avec la Cie La Nef Ailée.



Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

- ◆ **DIMANCHE 4 MARS, espace Jules Verne, salle Nautilus** : les Anciens pompiers organisent un moment de détente, avec jeux de cartes et repas, pour les sociétaires.

- ◆ **JEUDI 8 MARS, annexe rez-de-chaussée de la Maire, de 11h à 12h :** permanence assurée par La Croix Rouge.

- ◆ **SAMEDI 10 MARS, espace Jules Verne, salle Nautilus à 14h :** « L'Hospitalité de Lourdes » organise un concours de belote suivi d'un repas.

- ◆ **SAMEDI 17 MARS, espace Jules Verne, salle Nautilus à 14h :** concours de coinche en doublettes formées organisé par l'ACCA.

- ◆ **SAMEDI 17 MARS ET DIMANCHE 18 MARS, salle des Sports de la Croix de Garry, à partir de 9h,** le Basket Club organise une dégustation d'huîtres

- ◆ **SAMEDI 17 MARS, salle polyvalente de la mairie, à 14h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

◆ DIMANCHE 18 MARS :

- > **Commémoration du 56^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie,** par la FNACA. Rassemblement à 11h15 à la caserne des pompiers suivi du dépôt d'une gerbe au cimetière puis à la stèle, place du 19 mars 1962. Un vin d'honneur, salle polyvalente de la mairie, clôturera la cérémonie.

- > **Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 14h30 :** la Commission Municipale d'Animation propose un One Man Show pour adulte de François Richard et Cachou « Faites l'humour pas la gueule ». Un spectacle drôle et participatif. « Quand la ventriloquie rime avec excellence » cela fait déjà plus de 30 ans que François Richard parcourt la France et l'étranger avec ses shows.



Tarif de la séance : 12 €
(voir encart détachable au milieu du bulletin).

- ◆ **MARDI 20 MARS, salle des commissions de la mairie, de 14h à 16h :** permanence d'un architecte du Parc du Pilat dans le cadre de l'Espace Info énergie de la Loire.
- ◆ **JEUDI 22 MARS, annexe rez-de-chaussée de la Maire, de 11h à 12h :** permanence assurée par La Croix Rouge.
- ◆ **JEUDI 22 MARS, espace Jules Verne, salles Nautilus :** l'association « Club de l'Amitié » organise son traditionnel repas suivi d'un après-midi de détente.
- ◆ **VENDREDI 23 MARS, espace Jules Verne, salle Nautilus à 20h30 :** concours coinche organisé par l'AS Cartonne.
- ◆ **SAMEDI 24 MARS, espace Jules Verne, salle Nautilus à 18h30 :** Assemblée Générale et soirée Familiale de l'AFR.

- ◆ **SAMEDI 24 MARS 2018 à 19h30, le monto'zar propose un dîner-spectacle** « Les Dézingués du Vocal ».

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

- ◆ **VENDREDI 30 MARS, salle polyvalente de la Mairie, à 20h30 :** concours de coinche, organisé par l'AS Cartonne.

EN AVANT-PREMIÈRE

EN AVRIL 2018

- ◆ **MERCREDI 4 AVRIL, espace Jules Verne :** chorale collège Saint-Régis.
- ◆ **SAMEDI 7 AVRIL, espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30 :** la Commission Municipale d'Animation propose un théâtre musical « Violette Fugasse - Méfiez vous du petit personnel »

Tarif de la séance : 12 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

- ◆ **SAMEDI 7 AVRIL, de 14h à 17h :** « Les gambinottes » organisent une chasse aux œufs.

Sur inscription : lesgambinottes@gmail.com ou facebook « **association les gambinottes** »

Espace Jules Verne



Vendredi 12 janvier **20h30** *La deuxième étoile*
 Samedi 13 janvier **20h30** *La deuxième étoile*
 Dimanche 14 janvier **15h30** *La deuxième étoile*
 Dimanche 14 janvier **17h30** *La villa*
 Lundi 15 janvier **20h30** *La villa*

Vendredi 19 janvier **20h30** *Le crime de l'Orient Express*
 Samedi 20 janvier **20h30** *Le crime de l'Orient Express*
 Dimanche 21 janvier **14h30** *Comédie musicale Ramon Show*
 Lundi 22 janvier **20h30** *Les gardiennes*

Vendredi 26 janvier **20h30** *La Promesse de l'aube*
 Samedi 27 janvier **20h30** *Ferdinand*
 Dimanche 28 janvier **15h30** *La Promesse de l'aube*
 Dimanche 28 janvier **17h30** *Garde alternée*
 Lundi 29 janvier **20h30** *La Promesse de l'aube*

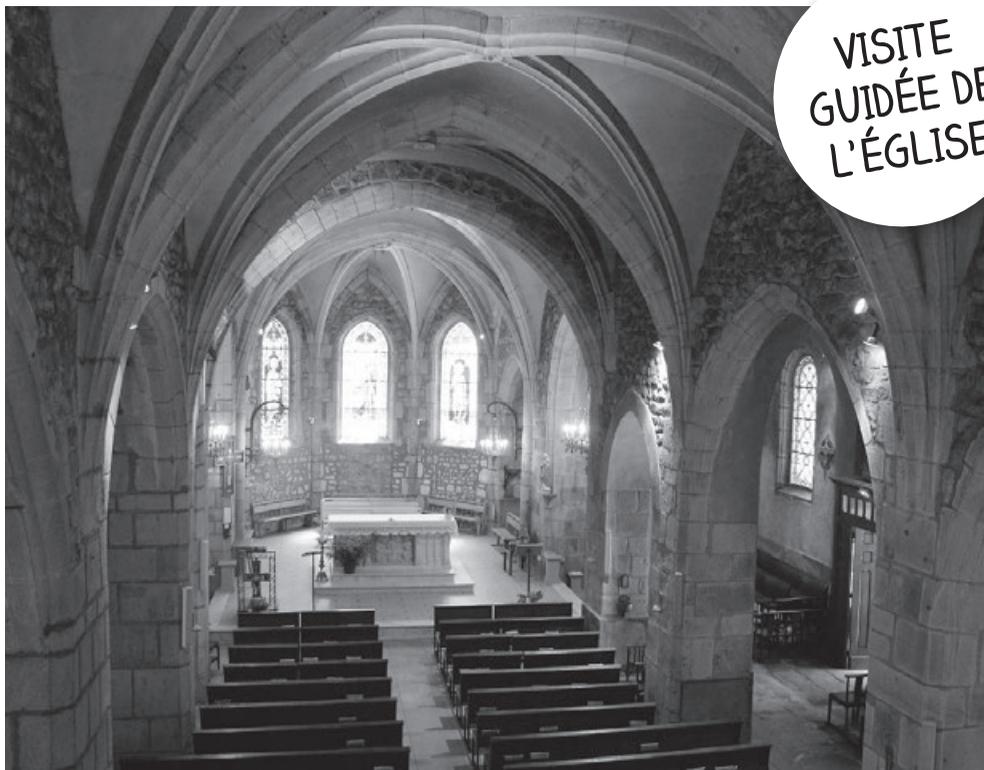
Vendredi 2 février **20h30** *Tout là-haut*
 Samedi 3 février **20h30** *Tout là-haut*
 Dimanche 4 février **15h30** *L'échange des princesses*
 Dimanche 4 février **17h30** *Tout là-haut*
 Lundi 5 février **20h30** *L'échange des princesses*

Retrouvez le programme chaque mois sur le site internet www.st-genest-malifaux.fr (rubrique « cinéma ») et dans les commerces du canton.

Prochainement :

Les Tuches 3, Cinquante nuances plus claires, La Ch'tite famille, Brillantissime...

INFORMATIONS CULTURELLES



VISITE
GUIDÉE DE
L'ÉGLISE

L'intérieur de l'église vient d'être entièrement rénové et un cheminement de visite avec éclairage a été installé. À la veille de la fête de la Nativité, la Paroisse St-Marcellin en Pilat et la Société d'Histoire vous offrent l'occasion de découvrir cette mise en valeur de l'église et de ses éléments remarquables en vous proposant deux visites guidées :

Le jeudi 21 décembre à 10h et le dimanche 24 décembre à 10h45

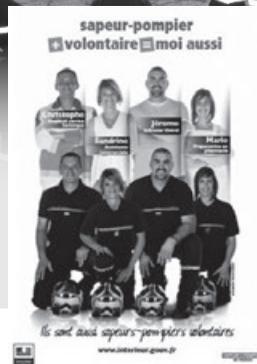
LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

La Société d'Histoire projette de réaliser une exposition pour la commémoration de la fin de la guerre 14-18. Pour cela, elle recherche des photos de « Poilus » de notre plateau. Si vous en possédez, vous pouvez nous les confier : elles seront scannées et elles vous seront rapidement rendues.

Contactez E. Gaillard-Coadon au 06 33 32 80 25

INFORMATIONS SOCIALES

LES POMPIERS RECRUTENT



SAINT-GENEST-MALIFAUX

Contact : Lieutenant
Solange Barrallon
s.barrallon@sdis42.fr
ou 06 07 30 47 16
www.sdis42.fr

BILAN DU TÉLÉTHON 2017



L'AS Cartonne a connu un franc succès avec son concours de cartes, en doublettes, le 2 décembre ; le Club de l'amitié grâce à son après-midi cartes et promenades a rassemblé environ 70 personnes ; malgré la neige, la zumba a attiré un certain nombre de personnes et la Société d'Histoire a organisé une séance très intéressante avec de nombreux participants le 9 décembre. On arrive à un peu plus de 1500 €, sans compter la participation des pompiers.

**Un grand merci aux organisateurs
et à l'année prochaine.**

INFORMATIONS MUNICIPALES

ENSEMBLE, LES BIBLIOTHÈQUES DE LA COMMUNAUTÉ

DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT CONSTRUISENT UN RÉSEAU...

Le réseau de Lecture Publique des Monts du Pilat. Il s'inscrit dans la politique de la CCMP, notamment dans son projet de territoire. Il a pour objectif d'assurer une meilleure organisation des services, en mutualisant les moyens, afin d'apporter une offre et des services diversifiés.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes des monts du Pilat travaille à la mise en place et à l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire. La communauté de communes gère les collections, l'informatisation, la mise en réseau, et assure la coordination et l'animation des bibliothèques. Les communes gardent leur compétence en matière de gestion : des locaux pour leur bibliothèque, du personnel et d'action culturelle.

Vous pourrez accéder à ces services courant 2018.

Une Carte de lecteur communautaire permettra aux publics d'accéder à l'ensemble du réseau de bibliothèques de la communauté de communes. Concrètement il sera possible d'emprunter des documents et de les rendre dans les bibliothèques de son choix.

Sur l'ensemble du territoire l'accès est gratuit pour l'emprunt de documents.

La mise en œuvre du réseau s'appuiera sur les communes mais également sur les membres bénévoles et salariés des bibliothèques.

LA MÉDIATHÈQUE GRAINE DE CULTURE EST OUVERTE À TOUS.

Horaires d'ouverture au public :

- les mardis de 16 h à 18 h 30
- les mercredis de 14 h à 18 h
- les jeudis de 9 h 30 à 12 h
- les dimanches de 9 h 30 à 12 h

ABONNEMENT GRATUIT

(vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents au choix pour une durée de 3 semaines)

CONTACT

04 77 79 10 00

bibliotheque.stgenestmalifaux@orange.fr



Coordination Réseau de Lecture Publique

M^{me} Marlène SPANU

04 77 79 10 00

rlp@cc-montsdupilat.fr

Saison Culturelle et animations 2018



Proposée par
la commission culture et animation
de la municipalité

ST-GENEST-MALIFAUX

www.st-genest-malifaux.fr

COMÉDIE
MUSICALE

**DIMANCHE 21
JANVIER 2018**

**SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 14h30**

ENTRÉE: 8 €

Réservation: Office du Tourisme 04 77 51 23 84



RAMON SHOW

Mado, la cinquantaine, au chômage est prête à faire n'importe quel job pour gagner un peu d'argent et vivre décemment loin du squat dans lequel elle demeure depuis son infortune. Suite à une rencontre inattendue, avec le producteur du futur « RAMONCHO PALACE », elle va connaître une aventure insolite, son rêve d'enfance : « Entrer dans le monde du show-biz », entraînant avec elle ses meilleures amies. Du recrutement de son équipe à la réalisation du projet, en passant par les répétitions tumultueuses, les rencontres inopportunes, les états d'âme du groupe... Mado mène la danse, entraînant sa bande de copines dans bien des péripéties !!! Cette comédie tendre et pleine d'humour offre un grand moment de rire et de détente, doublé d'un émouvant portrait social, sur des succès musicaux qui ont marqué plusieurs générations.

Durée : 1h40

SOIRÉE
CARNET
DE VOYAGE

**JEUDI 8
FÉVRIER 2018**

**SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 20h30**

ENTRÉE: 6 €



COSTA RICA, la fièvre verte

Film écrit et réalisé par Évelyne et Alain Basset

En quelques années, ce petit pays d'Amérique centrale a quitté l'anonymat pour devenir le champion de l'environnement. C'est aujourd'hui une vraie arche de Noé installée sur trois chaînes volcaniques toujours actives. Cette nature foisonnante est malheureusement propice aux cultures d'exportation. Ce pays, sans armée depuis 1948, inonde le marché mondial d'ananas et de bananes noyés sous les pesticides. Entre ces deux pôles contradictoires, les bienveillants « Ticos » au contact facile affichent leur optimisme. Avec un taux d'alphabétisation proche de 100% une sécurité sociale efficace, une espérance de vie de 80 ans, ils peuvent entonner avec fierté le slogan national Pura vida, un cocktail d'humain, de naturel et de spirituel. Les auteurs Alain et Evelyne Basset parcourent le monde pour s'imprégner de son humanité multiple et aller au-delà des apparences. Le Costa Rica est pour eux l'occasion de plonger en toute quiétude dans un étonnant éden.

ONE MAN SHOW
POUR ADULTES

**DIMANCHE 18
MARS 2018**

**SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 14h30**

ENTRÉE: 12 €

Réservation: Office du Tourisme 04 77 51 23 84



FRANÇOIS RICHARD ET CACHOU « Faites l'Humour pas la gueule »

Un spectacle drôle et participatif

Cela fait déjà plus de 30 ans que François parcourt la France et l'étranger avec ses shows. 55 minutes de rires, d'émotion, de dérision, d'imitations et de ventriloquie, juste histoire d'oublier les tracas quotidiens par le rire. Un one-man show pour les grands, réglé comme une horloge sur des musiques d'accompagnement. Dans la plus pure tradition des cabarets parisiens où il a fait école, François Richard et son fidèle compagnon le singe Cachou vont vous surprendre avec ce show percutant et drôle. Les médias ne seront pas en reste pour l'inviter sur de nombreux plateaux de télévision dont « Le plus grand cabaret du monde » de Patrick Sébastien. Il est l'un des plus grands ventriloques francophones, ce qui lui vaut aujourd'hui de jouer sur les plus grandes scènes... One man show pour adultes.

SAISON CULTURELLE

et animations 2018

DIMANCHE 21 JANVIER COMEDIE MUSICALE : RAMON SHOW

JEUDI 8 FÉVRIER CARNET DE VOYAGE COSTA RICA

DIMANCHE 18 MARS FRANCOIS RICHARD- VENTRILOQUE
« FAITES L'HUMOUR PAS LA GUEULE »



Les spectacles ont lieu
à l'Espace Jules Verne
à St-Genest-Malifaux *sauf indication contraire*

POUR LA BILLETTERIE

Sur place ou à l'Office du Tourisme, 1 rue du Feuillage,
42660 St-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84



Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

QUELQUES RAPPELS AVANT L'ARRIVÉE DE L'HIVER

→ Déneigement des trottoirs

Celui-ci incombe à chaque riverain ou à la copropriété sous peine de voir leur responsabilité engagée. Le déneigement est l'affaire de tous et pas seulement des agents municipaux.



→ Déneigement des parkings

Le stationnement permanent sur les parkings publics est **interdit** car il empêche l'intervention des engins.
Voir arrêté municipal n°217-79 du 11 octobre 2017 sur www.st-genest-malifaux.fr

→ Déneigement des routes départementales

Le déneigement et le salage des routes départementales y compris dans le bourg (rues du Forez, du Feuillage, de la Semène et du Velay) sont assurés par les services du département de la Loire à partir du **centre technique de la République**.

INFO ROUTE : 04 77 34 46 00

→ Élagage

Comme chaque année, il est rappelé que **l'élagage est obligatoire** en limite des voies communales et des chemins ruraux car les branches chargées de neige empêchent la circulation des véhicules de déneigement et de collecte des ordures ménagères.



Depuis le 1^{er} novembre 2017, la commune est compétente pour enregistrer les Pactes Civils de Solidarité (PACS).

Voici les informations utiles pour les administrés.

→ Qu'est-ce que le PACS ?

C'est un contrat conclu par 2 personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune (article 515-1).

→ Qui est compétent pour recevoir un PACS depuis le 1^{er} novembre 2017 ?

- La commune : nouvelle compétence obligatoire des officiers d'État Civil qui reçoivent les déclarations conjointes des partenaires, les modifications ou dissolutions du PACS.
- Un notaire : le recours à un notaire est préconisé lorsque les contractants d'un PACS disposent d'un certain patrimoine.

→ Qui peut se pacser ? 2 personnes physiques majeures de sexe différent ou de même sexe. Un mineur ne peut conclure un PACS, même s'il a été émancipé par décision expresse ou par un mariage dissous avant sa majorité.

Il ne peut y avoir de PACS entre ascendant et descendant en ligne directe, entre alliés en ligne directe et entre collatéraux jusqu'au 3^{ème} degré inclus ; entre 2 personnes dont l'une est déjà mariée ; entre 2 personnes dont l'une au moins est déjà liée par un PACS.

→ Comment ça marche ? Les personnes qui souhaitent conclure un PACS s'adressent à l'accueil de la mairie, font une déclaration conjointe devant l'officier d'État Civil de la commune dans laquelle elles fixent leur résidence commune. Les intéressés n'ont pas besoin de résider déjà ensemble au moment de la déclaration. En revanche, ils doivent déclarer par une attestation sur l'honneur à l'officier d'État Civil l'adresse qui sera la leur dès l'enregistrement du PACS.

Liste des pièces à fournir lors du dépôt de dossier de PACS :

- déclaration conjointe de PACS et attestations sur l'honneur,
- convention de PACS,
- copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de trois mois,
- copie de la pièce d'identité,
- pièces complémentaires pour le/la partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique,
- pièces complémentaires pour le/la partenaire étranger/ère né/e à l'étranger.

Le dossier de PACS doit être complet pour être enregistré.



Enregistrement du PACS sur RDV : une fois le dossier vérifié, validé et signé, les partenaires sont convoqués sur rendez-vous pour l'enregistrement du PACS et la remise des pièces.

Et après...

Pour les PACS conclus avant le 1^{er} novembre 2017, les modifications ou dissolutions s'effectuent dans la ville où est situé le tribunal d'instance ou chez le notaire ayant enregistré le PACS. Pour les PACS conclus après le 1^{er} novembre 2017, les modifications ou dissolutions s'effectuent dans la commune d'enregistrement par l'officier d'État Civil ou chez le notaire ayant enregistré le PACS.

LA COMMUNE RECRUTE UN AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

La commune de Saint-Genest-Malifaux recrute un agent technique polyvalent contractuel à temps complet avec perspective de titularisation.

PROFIL DU POSTE :

L'agent aura le sens des responsabilités et une capacité de prise d'initiative importante afin d'intégrer les services techniques municipaux. Ces services assurent des tâches variées telles que la gestion de la voirie, des services de l'eau et de l'assainissement, le déneigement, l'entretien des bâtiments et des équipements publics divers. Le travail s'effectue majoritairement à l'extérieur, nécessite une bonne condition physique et est soumis au régime des astreintes.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- › Polyvalence
- › Permis poids lourds
- › Aptitude à la conduite des engins : tracteur, tracto-pelle, véhicule poids lourds, chasse-neige...
- › CAP dans les métiers du bâtiment - espaces verts - VRD
- › Lire et comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne de sécurité
- › Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine
- › Appliquer les règles de sécurité au travail



Pour plus de renseignements, veuillez contacter :
Alain MARTIN ou Emmanuel SAHUC • tél : 04 77 51 20 01

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES DE RÉSIDENCES -

LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES »

Malgré le démantèlement récent d'équipes de cambrioleurs qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences. Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- › **verrouillez votre habitation** (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clefs en extérieur,
- › **évités des signes révélant votre absence** (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation,
- › **équipez-vous si possible d'une alarme** ou d'un **système d'éclairage/détecteur de mouvement**,
- › **signalez vos absences prolongées** à la **brigade de gendarmerie** de votre domicile (« opération tranquillité vacances »),
- › **soyez vigilants et solidaires** entre voisins,
- › **ayez le réflexe** de composer le **17** au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même,
- › **ne touchez à rien** en cas de cambriolage et **avisez** rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

Vous pouvez également retrouver des conseils utiles sur l'application « **Stop Cambriolages** ». Cette application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de smartphones, sous le format Android et IOS (Apple). Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application permet :

DE VOUS INFORMER

- › La page « **Prévention** », contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages.
- › La page « **Conseils aux victimes** » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs), couplée à une touche d'alerte permettant de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.
- › La page « **Départ en vacances** » permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire de manière dématérialisée à « **l'opération tranquillité vacances** ».
- › La page « **Brigade** » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.



DE VOUS ALERTER

- › La page « accueil », contient des messages de prévention liés à l'actualité ou à des périodes particulières de l'année (approches de vacances, fêtes de fin d'année).
- › Les notifications (push) envoyées en temps réel préviennent d'un phénomène potentiel et précis (activité visée, zone géographique...).

À noter que la page « **personnalisation** » permettra de paramétrer l'application en fonction du département d'appartenance et ainsi de recevoir les notifications (push) qui correspondent en cochant la case appropriée.

DE VOUS FACILITER L'ALERTE OU LE RÉFLEXE 17

Sur la même page que les « **Conseils aux victimes** », la touche « **Composer le 17** » permet de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.

■ BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans doivent obligatoirement, dans le mois de leur seizième anniversaire, se présenter à la Mairie munis du livret de famille pour se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera délivrée. **Cette attestation vous sera demandée lors de votre inscription au permis de conduire et pour votre inscription aux examens.**

Pour ceux qui n'auront pas effectué la démarche en temps voulu, ils peuvent venir régulariser leur situation en Mairie.





PRIX DE L'EAU

MOBILISEZ-VOUS AVEC TOUS LES RURAUX DU PAYS

20

Cher(e)s administré(e)s,
Notre village avec ses habitants fait partie des 33 000 communes rurales de notre pays. Au total, nous sommes plus de 22 millions de ruraux à habiter dans ces communes. C'est une force que nous devons mobiliser pour une juste cause : la lutte pour le maintien d'un prix de l'eau raisonnable.

Or, il y a aujourd'hui un risque. Celui que les outils qui gèrent notre réseau d'eau soient supprimés au profit d'une organisation plus grande et moins souple. Si rien n'est fait, une loi, votée en 2015, imposera aux communes de renoncer à une gestion sobre et efficace garantissant un prix inférieur à ce que les gros réseaux proposent.

Pour cela, je vous invite à signer (et faire signer) une pétition, initiée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), dont nous sommes membres. En signant ce texte, vous aidez les maires à interpeller le Gouvernement et le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) pour réviser le caractère obligatoire du transfert de ces compétences à l'intercommunalité et garantir un mode de gestion qui n'aboutisse pas au final à une hausse du prix de l'eau.

Pour signer la pétition, 3 possibilités s'offrent à vous :

- > le site www.change.org en recherchant la pétition « **PRIX DE L'EAU - CITOYENS, ÉLUS, MOUILLEZ-VOUS !** »
- > tapez directement l'url suivante : <http://bit.ly/2isOfUw>
- > aller sur la page d'accueil du site de l'AMRF (www.amrf.fr).

Comptant sur votre participation.

Le Maire.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Sophrologie : Geneviève Barlet

À partir de Janvier 2018, accueil le mercredi et le jeudi à Marllhes, à la Maison de Santé, 17 route de Jonzieux. Les autres jours, séances à domicile.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉCHETTERIE DU SICTOM VELAY PILAT

À SAINT-GENEST-MALIFAUX SITUÉE AU LIEU-DIT « LE PRÉ ».

Horaires d'ouverture au public de janvier à mars 2018 :

- les lundi et vendredi de 13h30 à 17h.
- les mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Du 1^{er} mai au 30 octobre la déchetterie ouvre jusqu'à 18h les soirs.

Les services du SICTOM constatent depuis quelques années que le tri du verre sur le territoire est en perte de vitesse. En effet la moyenne nationale en milieu mixte rural est de 35,4Kg/an/habitant alors que nous ne collectons que 27,75 Kg/an/habitant. En revanche nous tenons à vous féliciter car les erreurs de tri sont inférieures à la moyenne. De son côté le SICTOM mène actuellement une analyse plus poussée en vue de rajouter des colonnes là où cela semble nécessaire mais aussi et surtout revoir les emplacements qui, dans certains cas, ne sont pas judicieux. En effet, il est arrivé que des colonnes ne soit collectées que tous les 9 ou 10 mois sur certaines communes ; cela n'est pas acceptable alors que dans le même temps à d'autres endroits les bacs ne suffisent pas et sont pleins très rapidement.

- > Ce phénomène de ralentissement dans le tri du verre se rencontre cependant aussi à l'échelle nationale où encore 600 000 tonnes d'emballages en verre se retrouvent chaque année dans les ordures ménagères, ce qui représente environ 50 emballages en verre/habitant et par an.
- > Si chaque habitant apportait 1 bouteille et 2 pots ou bocaux en verre de plus chaque mois, la performance de notre collectivité augmenterait de 3 Kg/an. La collectivité économise en moyenne 130 €/tonne de verre triée.

IMPORTANT

Jeté dans le bac à couvercle jaune le VERRE n'est pas recyclé. Le Centre de tri n'a pas d'autre choix que de les considérer en REFUS de TRI et de l'orienter vers une filière d'enfouissement.

SICTOM Velay Pilat
ZI La Font du Loup
43 240 Saint-Just-Malmont
04 77 35 69 64
www.sictomvelaypilat.fr

21

ATTENTION :

Jeté dans la nature
le verre va mettre
4 000 ans à
se décomposer.

LE VERRE SE RECYCLE À 100 % ET A L'INFINI



L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auquel chacun peut, et doit apporter sa contribution. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire. Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, le minerai de fer, le pétrole ou le sable mais pour cela n'oubliez pas que sans tri il n'y a pas de recyclage et que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

22

■ AAPPMA « LA TRUITE DES GRANDS BOIS »

Notre association est gestionnaire de son domaine (Planfoy, le Bessat, Tarantaise, Saint Régis du coin, Saint-Genest-Malifaux, Marllhes, Jonzieux). Nous participons à la protection du milieu aquatique et du patrimoine piscicole. Afin d'assurer une meilleure gestion, nous allons, dans les prochaines semaines, procéder à la mise à jour des conventions de pêche avec les propriétaires riverains. Pour vous tenir informé de nos actions, visitez notre page Facebook et notre site internet en tapant simplement « la truite des grands bois ». Notre assemblée générale se déroulera le 28 Janvier 2018 - 6 place Jacques Duclos à Saint-Étienne de 9h à 12h. En fin d'assemblée un lot sera offert à chaque participant porteur d'une carte valide de la truite des grands bois (les cartes pourront être prises sur place). Pour la 3^{ème} année consécutive notre école de pêche à la mouche débutera le 2 Février. Elle est ouverte à tous. L'inscription est gratuite à tout porteur d'une carte valide de la truite des grands bois. Vous pouvez vous inscrire dès à présent.

À bientôt sur nos rivières.

Michel COUCHOUX • truitedesgrandsbois@gmail.com

■ OFFICE DU TOURISME



1, rue du Feuillage • 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. 04 77 51 23 84 • fax 04-77-51-23-85
Email : ot.haut-pilat@wanadoo.fr
Site internet : www.pilat-tourisme.fr

Horaires d'ouverture :

- mardi et mercredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (attention fermetures exceptionnelles les mardis 12 et 19 décembre matin en raison de réunions),
- samedi, de 9h à 12h,
- fermeture annuelle : courant mars 2018.

■ LIGNES DE BUS

Plusieurs lignes de bus desservent le Pilat. Pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, prendre le bus est une solution de plus en plus facile :

depuis les communes des Monts du Pilat

- › La ligne 102 entre Bourg Argental - Saint Julien MM - Colombier - Tarentaise - Le Bessat - Saint-Étienne
- › La ligne 119 entre Jonzieux - Marllhes- Saint-Genest-Planfoy - Saint-Étienne
- › La ligne 122 du TIL entre Annonay - Saint-Étienne

Toutes les informations pratiques sur Loire.fr

■ L'AUTOPARTAGE

Pour l'autopartage entre particuliers :

www.ouicar.fr • www.buzzcar.com • www.livop.fr

Et aussi un calculateur d'itinéraires pour organiser vos transports sur plusieurs réseaux entre Vienne / Lyon / Saint-Étienne / Annonay : www.oura.com

Plus d'informations auprès de votre mairie

Trouvez votre équipage parmi les 105 000 covoitureurs de la Région ! Le covoiturage, une solution pour faire des économies : partagez vos frais d'essence pour les petits comme pour les grands trajets. De nombreuses aires de covoiturage existent... Renseignez-vous !

Les plus 2018 :

- La communauté Pilat compte plus de 1700 inscrits
- La communauté est un site compatible avec tous les sites de la Région Auvergne Rhône Alpes sur www.covoitoura.eu
- Dès janvier 2018, une application mobile pour du covoiturage en temps réel, un système de parrainage et de récompense des covoitureurs !
- Vous organisez un évènement : penser à créer votre évènement sur le site et proposer un lien covoiturage pour faciliter les équipages !

LA COMMUNE A REÇU VENDREDI
15 DÉCEMBRE 2017
LE 2^{ÈME} PRIX DÉPARTEMENTAL
DES CERTIFICATS
D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



23



Meilleurs
VOEUX
2018

Tv&Co 0477390666

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71 - E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

